

Dans son discours de Gettysburg du 19 novembre 1863, Abraham Lincoln a formulé une définition de la démocratie qui fut ensuite reprise en France dans l'article 2 de la constitution du 4 septembre 1958 : « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Un gouvernement *du* peuple : il s'agissait d'abord pour Lincoln de marquer la subordination du gouvernement au peuple qu'il représente ; si le peuple obéit à un gouvernement, c'est que ce gouvernement est issu du peuple, qu'il *appartient* au peuple puisqu'il incarne sa volonté. « Un gouvernement *par* le peuple » : le peuple est un acteur de la démocratie, ce que ne doivent jamais oublier les dirigeants mandatés par lui. La démocratie est enfin un gouvernement « pour le peuple » : il vise le bien commun, il est au service du peuple et non au service d'intérêts particuliers. La démocratie ne perd jamais de vue le peuple qui est son origine et sa fin. Cette définition de la démocratie est cependant plus un idéal à atteindre qu'une réalité tangible. La démocratie est en fait ce qu'elle devrait être ? Ne devons-nous pas fixer nos regards vers les démocraties telles qu'elles sont et reconnaître qu'elles sont imparfaites, qu'elles sont aux prises avec des dérives qu'il conviendrait alors de combattre ? C'est dans cet esprit que Cynthia Fleury, dans *Les pathologies de la démocratie*, affirme : « « Pour la démocratie, le danger réside dans le fait de croire que le Mal se situe à l'extérieur d'elle-même. La vertu démocratique et sa valeur résident, en ce sens, dans la conscience des forces contradictoires. Par nature, la démocratie se doit d'être le régime qui « refoule » le moins : comment lutter contre le Mal si on le considère comme extrinsèque ? ». etc.